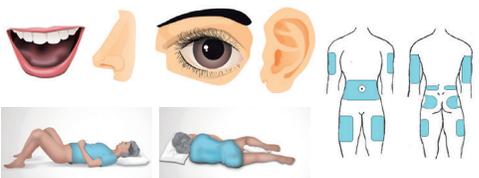


## PRINCIPES D'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS : OUTIL POUR LES PROFESSIONNELS

Avant d'administrer un médicament je vérifie les **7 BONS** principes d'usage :

<b>BON PRODUIT</b>		S'assurer d'avoir en main le bon médicament en vérifiant le nom commercial et le nom générique. S'assurer que le médicament est bien conçu pour la voie d'administration envisagée. En cas de dilution, de reconstitution ou de médicaments multiples, toujours vérifier la compatibilité des produits dans des documents prévus à cet effet ou auprès du pharmacien. Vérifier la date d'expiration du produit ainsi que son aspect.	<b>1</b>
<b>BONNE HEURE</b>		Vérifier l'heure d'administration de la dose précédente, s'il y a lieu, afin de s'assurer que le délai prescrit entre les doses est respecté. Vérifier qu'il n'y a pas de chevauchement avec des médicaments prescrits « au besoin », s'il y a lieu.	<b>2</b>
<b>BONNE DOSE</b>		Vérifier la concentration du médicament. S'assurer de préparer le médicament à l'aide de l'équipement approprié (instrument de mesure précis, dispositif d'administration adéquat).	<b>3</b>
<b>BON USAGER</b>		Utiliser 2 identificateurs afin de s'assurer qu'il s'agit du bon usager (double vérification sans équivoque de l'usager).	<b>4</b>
<b>BONNE VOIE D'ADMINISTRATION</b>		Vérifier systématiquement la voie prescrite et s'assurer que le médicament est bien conçu pour la voie d'administration envisagée.	<b>5</b>

Après l'administration d'un médicament, je documente sur la fiche d'inscription et j'effectue la surveillance

<b>BONNE INSCRIPTION</b>		L'inscription de l'administration du médicament et la description de la condition de l'usager pré/per/post-médication sont des éléments essentiels à une thérapie médicamenteuse efficace.	<b>6</b>
<b>BONNE SURVEILLANCE</b>		Le professionnel doit assurer en tout temps une bonne surveillance des effets attendus et secondaires de la médication administrée.	<b>7</b>